



Fédération Francophone Belge de Natation

A.S.B.L.

Associée à la FRBN

417.958.251

Association Sans But Lucratif

LABELLISATION DES CLUBS

PHILOSOPHIE 2017-2020

Une labellisation pour une reconnaissance des initiatives et du développement des clubs

Tel administratif : 0474/028.360

Tel sportif : 0474/028.361

www.ffbn.be – ffbn@ffbn.be

Siège social :

Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

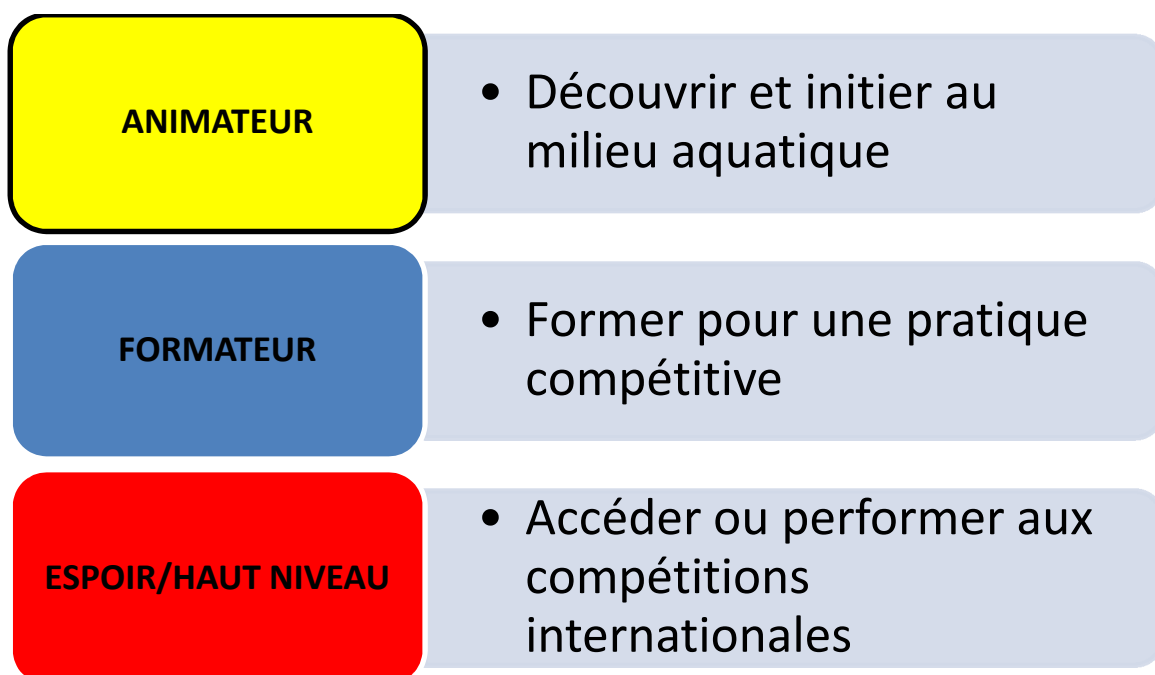
6061 Montignies-Sur-Sambre





STRUCTURE DES LABELS

Dorénavant trois labels, indépendants l'un de l'autre, pourront être délivrés.



- 1° **Affiliation** : Etre affilié à la FFBN, être une A.S.B.L. ou une association de fait et rendre un rapport annuel de l'assemblée générale du club comme indiqué dans le décret de la Communauté Française.
- 2° **Environnement** : Disposer d'une structure d'accueil adaptée et suffisante au public pratiquant (piscine, vestiaires, personne de contact,...).
- 3° **Encadrement** : Disposer d'un encadrement qualifié, compétent (minimum initiateur). Les coordonnées de la personne vous seront demandées en début de saison sportive.
- 4° **Sécurité** : Présence minimale d'un BSSA recyclé appartenant au club ou non, à chaque heure de cours, boîte de secours à portée de main, téléphone accessible, le défibrillateur est un plus...



Procédure de demande de labéllisation d'un club FFBN

1. La demande du club.

Elle doit comporter :

- a. Un dossier de candidature complet (document disponible sur le site de la FFBN), ce dossier reprend les informations générales sur le club ainsi que les informations relatives au(x) label(s) demandé(s).
- b. Une copie des diplômes correspondant au(x) label(s) demandé(s) (Diplôme Adeps, BSSA, preuve de recyclage,...)

2. Analyse de la direction technique.

La demande du club sera analysée par la direction technique, cette dernière remettra son avis à la commission label (composée de 3 administrateurs du CA de la FFBN)

3. Décision de la commission label.

La commission label prend connaissance de l'avis de la direction technique. La commission marque alors son accord ou non sur la demande. Si la commission label donne son accord alors nous organisons une visite du club.

4. Visite du club.

Un administrateur de la commission label se propose pour la visite du club concerné.

La visite consiste à :

- a. Remplir une grille d'observation correspondant au label demandé par le club afin de vérifier la cohérence entre le dossier rendu par le club et la réalité de terrain.

Dans le cas d'une observation répondant aux critères demandés :

- b. Faire signer la charte de qualité par le président et le secrétaire du club.
- c. Faire signer le diplôme par le président et le secrétaire du club.

5. Réception des documents aux bureaux de la FFBN.

Dès réception de la grille d'observation, et des documents signés au bureau de la FFBN. Ces documents sont à nouveau vérifier par la direction technique pour s'assurer de la cohérence entre la visite par un membre de la commission label et le dossier écrit par le club.

6. Signature de la charte de qualité.

Si l'ensemble du dossier est complet et répond aux critères demandés, la charte de qualité est signée par le directeur administratif et le directeur technique Adjoint de la FFBN (ce document reste au siège de la FFBN et une copie sera donnée au club).

Tel administratif. : 0474/028.360

Tel sportif : 0474/028.361

www.ffbn.be – ffbn@ffbn.be

Siège social :

Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre





Fédération Francophone Belge de Natation

A.S.B.L.

Associée à la FRBN

417.958.251

Association Sans But Lucratif

7. Validation par le CA de la FFBN

Le diplôme est présenté à la prochaine réunion du CA pour signature du président et du secrétaire général de la FFBN. L'acceptation du label apparaît dans le rapport de la réunion du CA.

8. Octroi du label

Le diplôme est envoyé au club afin d'officialiser l'obtention du label de qualité de la FFBN.

9. Indemnisation du club

Le club ne pourra percevoir une indemnisation qu'après avoir suivi la procédure complète.

Remarque

Les trois labels peuvent être délivrés séparément. Par exemple, un club peut obtenir le label « Formateur » sans répondre aux qualités d'un club « animateur » et inversement.

A savoir, un club répondant aux conditions d'obtention du label « animateur », « Formateur » et « Espoir Haut Niveau » se verra attribuer les trois labels.

Un label peut être retiré à tout moment, si les conditions ne sont pas respectées.

Tel administratif : 0474/028.360

Tel sportif : 0474/028.361

www.ffbn.be – ffbn@ffbn.be

Siège social :

Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre





Fédération Francophone Belge de Natation

A.S.B.L.

Associée à la FRBN

417.958.251

Association Sans But Lucratif

LABEL : CLUB « ANIMATEUR »

VALIDITE :

- Une Olympiade (reconduction automatique sur accord de la commission label)
- Acceptation d'une visite FFBN annuelle au sein du club avec comme fil conducteur une grille d'observation (visite des clubs par une personne désignée par le C.A.).

OBJECTIF

Travail d'accoutumance à l'eau, maîtrise du milieu et apprentissage des techniques de nages

ENCADREMENT

Encadrement technique et pédagogique :

- Moniteur Sportif Initiateur en activités aquatiques
- Ou initiateur Adeps en activités aquatique (niveau 1)
- Ou équivalence fédérale.

MOYENS

Equipement adapté et disponible

INDICATEURS

- Nombre de membres dans l'école de natation.
- Nombre d'inscrits lors du challenge Ethias des débutants de la FFBN.
- Nombre de brevets délivrés.

CONDITIONS

- Participation au challenge Ethias des débutants organisé par la FFBN
- Participation de chaque Responsable Pédagogique à des échanges d'expériences (rencontre) avec d'autres clubs labellisés organisés annuellement par la FFBN.
- Mise en place d'une stratégie minimale et personnelle de communication à l'attention du public : (affiches, dépliants, valves, signalétique du label, site web,...) présentant les activités du club avec la participation éventuelle de la FFBN.

AVANTAGES

- Avantage pour une formation de recyclage BSSA organisé par la FFBN : 15€ au lieu de 60€
- Une formation offerte de niveau 1 (initiateur – Moniteur Sportif Initiateur) par année
- Gratuité sur les 100 premiers brevets commandés par année

Tel administratif : 0474/028.360

Tel sportif : 0474/028.361

www.ffbn.be – ffbn@ffbn.be

Siège social :

Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre





Fédération Francophone Belge de Natation

A.S.B.L.

Associée à la FRBN

417.958.251

Association Sans But Lucratif

LABEL : CLUB « FORMATEUR »

VALIDITE

- *Olympiade (reconduction automatique sur accord de la commission label)*
- *Acceptation d'une visite FFBN annuelle au sein du club avec comme fil conducteur une grille d'observation (visite des clubs par une personne désignée par le C.A.).*

OBJECTIF

Formation des jeunes compétiteurs de 8 à 14 ans en vue d'une participation aux championnats de districts, aux championnats francophones jeunes et aux championnats de Belgique jeunes (été)

ENCADREMENT

Encadrement technique et pédagogique :

- Aide-moniteur Adeps Natation (niveau 2 Natation)
- Ou Moniteur Sportif Educateur Natation

MOYENS

Equipement : bassin reconnu par la FFBN

INDICATEURS

- Nombre de nouvelles licences chaque année
- L'évolution du nombre de licenciés.
- Nombre de nageurs aux championnats de district et/ou francophone et/ou championnats de Belgique (nageurs de 8 à 14ans)

CONDITIONS

- Participation aux championnats de districts et/ou championnats francophones jeunes et/ou aux championnats de Belgique jeunes (été)
- Participation de chaque Responsable Pédagogique à des échanges d'expériences (rencontre) avec d'autres clubs labellisés organisés annuellement par la FFBN.
- Mise en place d'une stratégie minimale et personnelle de communication à l'attention du public : (affiches, dépliants, valves, signalétique du label, site web,...) présentant les activités du club avec la participation éventuelle de la FFBN.

AVANTAGES

- Avantage pour une formation de recyclage BSSA organisé par la FFBN : 15€ au lieu de 60€
- Deux formations offertes de niveau 2 par olympiade.
- Gratuité sur les 100 premiers brevets commandés par année
- Gratuité pour toute première licence compétiteur natation à la FFBN pour un enfant de 8-9-10-11-12 ans (canetons-Benjamins)

Tel administratif. : 0474/028.360

Tel sportif : 0474/028.361

www.ffbn.be – ffbn@ffbn.be

Siège social :

Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre





Fédération Francophone Belge de Natation

A.S.B.L.

Associée à la FRBN

417.958.251

Association Sans But Lucratif

LABEL : CLUB « ESPOIR/HAUT NIVEAU »

VALIDITE

Olympiade (reconduction automatique sur accord de la commission label et sur base des grilles du collectif « Haut Niveau »)

OBJECTIF

Formation de compétiteurs (filles à partir de 13 ans et +, garçons à partir de 15 ans et +) en vue de participer aux compétitions nationales (FFBN, FRBN) et Internationales déterminées par la FFBN.

ENCADREMENT

Encadrement technique et pédagogique :

- Moniteur Adeps Natation (Niveau 3 Natation).
- Moniteur Sportif Entraîneur en Natation

MOYENS

Equipement : bassin reconnu par la FFBN

INDICATEURS

Nombre de nageur(s) sélectionné(s) dans les listes « Collectif haut niveau »

CONDITIONS

- Participation aux compétitions organisées par la FFBN et de la FRBN.
- Avoir au minimum un nageur sur les listes « COLLECTIF HAUT NIVEAU ».
- Respecter le contrat du « Collectif Haut Niveau » signé par l'athlète et le club.
- Participation de chaque Responsable Pédagogique à des échanges d'expériences (rencontre) avec d'autres clubs labellisés organisés annuellement par la FFBN.
- Mise en place d'une stratégie minimale et personnelle de communication à l'attention du public : (affiches, dépliants, valves, signalétique du label, site web,...) présentant les activités du club avec la participation éventuelle de la FFBN.

AVANTAGES

- Avantage pour une formation de recyclage BSSA organisé par la FFBN : 15€ au lieu de 60€
- Deux formations offertes de niveau 2 ou 3 par olympiade.
- Remise de 10% sur le coût de l'ensemble des licences compétiteurs natation (8 à 24 ans) du club. Nombre arrêté à la date de facturation des licences.

Tel administratif. : 0474/028.360

Tel sportif : 0474/028.361

www.ffbn.be – ffbn@ffbn.be

Siège social :

Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre

